

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 25 février 2019 à 19 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Mélanie ALLEGRE, Guy IMBERT, Marie LEMAIRE, Gilles PEREAU, E.TARALLO, Michel LAPIERRE

A été élu Secrétaire de séance : G. IMBERT

1. Délibération : Compte de gestion 2018, CA 2018 et affectation des résultats

| Libellé | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 131 322.60 | 0.00 | 131 322.60 |
| Opérations de l'exercice | 159 091.27 | 187 579.13 | 279 079.95 | 73 340.65 | 438 171.22 | 260 919.78 |
| TOTAUX | 159 091.27 | 187 579.13 | 279 079.95 | 204 663.25 | 438 171.22 | 392 242.38 |
| Résultat de clôture | 0.00 | 28 487.86 | 74 416.70 | 0.00 | 45 928.84 | 0.00 |
| Restes à réaliser | | | | | | 53 123.26 |

Affectation des résultats = 23487,66 € au compte 1068 (recettes d'investissement)
5000,00 € au compte 002 (excédent fonctionnement reporté)

M.le Maire ne participe pas au vote

Voté à l'unanimité

2. Délibération : Devis travaux RD5

Le devis porte sur des travaux supplémentaires de terrassement, fourniture et pose de béton et bicouche consécutifs aux travaux réalisés sur la RD5 et la création d'un parking pour le logement de l'ancienne agence postale. Montant du devis: 4 412,50 € HT

Voté à l'unanimité

3. Délibération Taxes locales 2019

Aucune augmentation sur les taxes locales :

Voté à l'unanimité

4. Délibération : subventions 2019

- ADMR: 200€
 - Parc des Monts d'Ardèche: 200 €
 - Restaurant du cœur: 300 €
 - La Croix Rouge: 300 €
- 50 € seront versés aux familles dont un enfant participe à un voyage ou classe de découverte qui en font la demande

Voté à l'unanimité

5.

6. Délibération : Indemnités percepteur 2018

Proposition de voter l'indemnité de conseils au trésorier au taux de 100% pour un montant de 277,74 € pour l'année 2018

Voté à l'unanimité

7. Délibération : convention SDE 07

La convention porte sur l'entretien et les travaux d'investissement des installations d'éclairage public confiés au SDE 07

Voté à l'unanimité

8. Délibération: convention déneigement Hôpital de ROCHER

La prestation de déneigement sera facturée 10 € de l'heure pour la mise à disposition du matériel de déneigement via un agriculteur

Voté à l'unanimité

9. Délibération: convention déneigement et salage sur la commune de PRUNET

La prestation de déneigement sera facturée 10 € de l'heure pour la mise à disposition du matériel de déneigement
L'opération de salage sera facturée pour un montant de 30 €/heure.

Voté à l'unanimité

Délibération: Création d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire est autorisé à prendre toute disposition pour ouvrir une ligne de trésorerie ou un crédit relais d'un montant de 50 000 € afin de régler les dernières factures concernant les travaux d'aménagement de la RD5 dans l'attente du versement des subventions.

Voté à l'unanimité

Après quelques communications et questions diverses la séance est close.